



DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, DE TRADUCTION ET DE CRÉATION

FREN 320 – Traduire, écrire, expérimenter (littérature et folie)
Automne 2020, mardi et jeudi

Professeure : Audrey Coussy
Courriel : audrey.coussy@mcgill.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous.

PRÉALABLES, RESTRICTIONS ET COURS CONJOINTS

Autorisation départementale requise. Ce cours est ouvert aux étudiant·e·s de toute orientation (critique, création, traduction).

CONTENU

Production de textes littéraires par le biais d'exercices liés aussi bien à la traduction qu'à des explorations diverses (détournements, pastiches, écriture à contraintes, etc.).

Ce cours explorera la notion de folie dans les littératures anglophone et francophone. Comment la folie s'illustre-t-elle dans le récit et dans le travail d'écriture ? Comment traduire ces œuvres qui invitent à la remise en question de l'ordre établi et de la logique ? Comme le note Gérard Dessons, « la question de l'œuvre folle devient finalement la question de l'œuvre affolante » ; elle déstabilise, intrigue, inquiète. C'est en cela qu'elle rejoint la pratique traductive, dont le rôle est notamment de venir inquiéter le langage (Bonnefoy). Les ateliers de traduction permettront aux étudiant·e·s d'expérimenter avec l'écriture de la folie ; les lectures et analyses de textes théoriques et de textes littéraires (anglophones et francophones) viendront guider cette pratique et affiner une pensée critique individuelle et collective.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Ateliers de traduction, analyse de textes théoriques et d'œuvres littéraires anglophones et francophones, discussions. En préparation au cours en synchrone du jeudi (8h35-9h55 environ, lien Zoom posté sur MyCourses), les étudiant·e·s posteront le mardi sur le forum MyCourses leurs réponses aux questions posées sur les textes assignés de la semaine.

CALENDRIER PROVISOIRE

Jeudi 3 septembre

*Introduction au cours 1/2

Semaine du 7 septembre

*Introduction au cours 2/2

Semaine du 14 septembre

*Stephen King, *Misery* (1987) 1/2

Semaine du 21 septembre

*Stephen King, *Misery* (1987) 2/2

Semaine du 28 septembre

*Antonin Artaud : folie et traduction

*Rendu de la traduction 1 = jeudi 1^{er} octobre

Semaine du 5 octobre

*Ken Kesey, *One Flew Over the Cuckoo's Nest* (1962)

Semaine du 12 octobre

*Shulamith Firestone, *Airless Spaces* (1998)

Semaine du 19 octobre

*Octavia E. Butler, *Fledgling* (2005)

Semaine du 26 octobre

*Charlotte Perkins Gilman, « The Yellow Wallpaper » (1892)

*Rendu de la traduction 2 = jeudi 29 octobre

Semaine du 2 novembre

*Patrick McCabe, *Breakfast on Pluto* (1998)

Semaine du 9 novembre

*Leone Ross, *Orange Laughter* (1999) 1/2

Semaine du 16 novembre

*Leone Ross, *Orange Laughter* (1999) 2/2

*Rendu de la fiche de lecture = jeudi 19 novembre

Semaine du 23 novembre

*Semaine consacrée au travail final

Mardi 1^{er} décembre

*Conclusion au cours

*Rendu du travail final et du journal de participation = mardi 1^{er} décembre

DATES IMPORTANTES

1^{er} octobre : Traduction 1 à rendre.

29 octobre : Traduction 2 à rendre.

19 novembre : Fiche de lecture à rendre.

1^{er} décembre : Travail final et journal de participation à rendre.

MODE D'ÉVALUATION

Évaluation continue.

Journal de participation : 10 %

On s'attend à une participation active des étudiant·e·s aux discussions en classe et à la préparation en amont des lectures et textes à traduire. Afin de pallier aux éventuels problèmes techniques qui pourraient survenir durant les séances synchrones via Zoom les jeudis, les étudiant·e·s devront poster chaque mardi sur le forum créé sur MyCourses leurs réflexions sur les textes étudiés. En fin de session, ils et elles rempliront le fichier Word créé par la professeure pour rendre compte de cette participation régulière à la réflexion collective.

Traductions à faire à la maison : 35 % (1x15 % + 1x20 %)

Les traductions à faire à la maison (devoirs maison) se feront sur un texte choisi par la professeure et mis en ligne sur MyCourses. Elles requièrent toutes un travail de recherche terminologique qui n'est pas toujours évalué directement, mais dont la qualité de la traduction remise dépendra nécessairement. Il faudra faire également attention aux questions de style, de syntaxe et de rythme, primordiales en traduction littéraire. Les étudiant·e·s veilleront à bien relire leurs textes pour éliminer toute erreur orthographique. Les traductions doivent être dactylographiées et **présentées en interligne double**, dans un fichier Word.

Fiche de lecture : 20 %

Les étudiant·e·s devront choisir une œuvre francophone parmi les quatre au programme (Arcan, Aubry, Forget, Trouillot) et rédiger une fiche de lecture selon le modèle fourni par la professeure sur MyCourses. Il s'agira de résumer l'œuvre et de la mettre en lien avec le cours, ses thématiques et les exemples (critiques et littéraires) abordés en classe ; des citations extraites de l'œuvre devront être intégrées aux réponses. Pour bien traduire vers une langue, il faut savoir ce qui se fait, ce qui peut se faire dans cette langue. La fiche doit être dactylographiée et **présentée en interligne 1,5**, dans un fichier Word.

Travail final (traduction + commentaire de traduction) : 35 % (trad. 25 %, com. 10 %)

Le travail final consistera en une traduction de 500 mots environ d'un extrait d'œuvre anglophone ; les étudiant·e·s choisiront un texte parmi ceux proposés par la professeure sur MyCourses. La traduction sera accompagnée d'un commentaire expliquant les défis de traduction de ce texte et les choix réalisés par l'étudiant·e ; des références aux lectures critiques et aux discussions en classe devront figurer dans le commentaire. La traduction et le commentaire doivent être dactylographiés·e·s et présentés·e·s en **interligne double**. Le commentaire devra faire environ 3-4 pages. La traduction pourra contenir des notes de traduction pour justifier certains choix, si l'étudiant·e en voit l'utilité.

Autres précisions :

- Il n'y aura pas de possibilité d'effectuer des travaux supplémentaires pour améliorer sa note et il n'y aura pas d'examen de reprise.
- Tous les travaux doivent obligatoirement se faire en français. Aucune dérogation à ce règlement ne sera autorisée.

LECTURES OBLIGATOIRES

- Pour la fiche de lecture, il faudra choisir une œuvre parmi ces œuvres francophones :
Nelly Arcan, *Folle* (2004)
Gwenaëlle Aubry, *Personne* (2009)
Mathilde Forget, *À la demande d'un tiers* (2019)

Lyonel Trouillot, *Thérèse en mille morceaux* (2000)

- Les autres textes à lire et à traduire seront disponibles en ligne sur MyCourses.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES SUGGÉRÉES

Antoine Berman, *Pour une critique des traductions : John Donne* (1995)

Gérard Dessons, *La Manière folle. Essai sur la manie littéraire et artistique* (2010)

Greg Eghigian (ed.), *The Routledge History of Madness and Mental Health* (2017)

Barbara Folkart, *Second Finding: A Poetics of Translation* (2007)

Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* (1972)

Clifford E. Landers, *Literary Translation: a Practical Guide* (2001)

Stéphane Martelly, *Les Jeux du dissemblable : folie, marge et féminin en littérature haïtienne contemporaine : Marie Vieux Chauvet, Davertige, Frankétienne, Jan J. Dominique, Lyonel Trouillot* (2016)

Therí Alyce Pickens, *Black Madness :: Mad Blackness* (2019)

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les étudiant·e·s sont fortement encouragé·e·s à contacter par courriel la professeure afin de régler au fur et à mesure les difficultés rencontrées au fil de la session. Les rendez-vous se feront via Zoom.

REMARQUES DIVERSES

- Durant la session, n'hésitez pas à vous tourner vers les services offerts par le Student Wellness Hub pour tout ce qui est lié à votre santé physique et mentale. Vous pouvez consulter leur site internet (<http://mcgill.ca/wellness-hub/>) ou vous rendre directement au Brown Student Services Building (3600 McTavish Street, 3^e étage). Vous pouvez également contacter le ou la conseiller·ère dédié·e à votre faculté (<http://mcgill.ca/lwa>).
- Les communications avec les étudiant·e·s ne peuvent pas se faire à travers des adresses de type « hotmail », « yahoo » ou « gmail ». Les étudiant·e·s qui n'ont pas encore une adresse courriel de McGill doivent s'en procurer une rapidement et vérifier régulièrement leurs messages.
- « L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiant·e·s de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant·e et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr). »
- « Les enseignant·e·s ne sont pas autorisé·e·s à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiant·e·s qui se croient justifié·e·s de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »
- En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.